

La Garde

EXTRAIT

Des Registres des Actes de l'Etat Civil de la Seyne, arrondissement de Toulon,
Département du Var, Section de Saint-Mandrier

Le trois Décembre mil huit cent soixante-trois à onze heures
du matin. Acte de décès de *Sabatier Barthélemy Jean Baptiste*
marié *Chauffeur* décédé le même jour
à trois heures du matin profession d
âge de vingt ans, né à *La Garde* département
des *Var* domicilié à *(Saint-Mandrier)* de
Marius Auguste son mari *(Marius)* *Capitaine*

sur la déclaration à moi faite par *Estienne Antoine* âgé de
quarante-trois ans, profession d. *marin* *Major* domicilié à *Saint-Mandrier*
qui a dit être instituteur du défunt, et par *Théodore Réon*
âgé de vingt-trois ans, profession d. *infirmier* domicilié
à *Saint-Mandrier* qui a dit être instituteur du défunt
Et ont les déclarants, signé

Constaté, suivant la loi, par moi *Pierre Vallat, Adjoint Spécial*
de *Saint-Mandrier*
remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants,
après m'être assuré du décès. Signés: *Marius, Réon, Vallat*

La Seyne, le 4 Décembre 1863



L'Adjoint spécial,

Vallat

Nous Sous-Préfet de l'arrondissement de Toulon (Var), certifions que la signature apposée ci-dessus
est celle de M. *Vallat, adjoint spécial* Maire de la ville de la Seyne, et
que foi doit y être ajoutée.

Toulon 14 X 1863

LE SOUS-PREFET,

Marius



Mairie de *La Garde*

Arrondissement de *Coulon*

Du quinze Décembre mil huit cent soixante-trois, à neuf heures du matin

ACTE DE DECES de *Antoine Estienne Garachon* célibataire

N° 31 le jour d'hui à six heures du matin, décède
d. *Antoine* âgé de cinquante-huit ans, à *La Garde* profession
département du *Var* domicilié à *La Garde*
filz de *Jean Antoine Estienne Garachon* et *Marie* *Chauffeur*
domicilié à *La Garde* et de *Mme Marie Magdeleine Barlet*
son épouse, en son vivant sans profession *(Mme)* *Chauffeur*

Sur la déclaration à moi faite par *Mme Garachon*
âgé de cinquante ans, profession d. *propriétaire* domicilié à *La Garde*
qui a dit être instituteur du défunt, et par *Joséphine Barlet*
âgé de cinquante-huit ans, profession d. *propriétaire*
domicilié à *La Garde* qui a dit être instituteur du défunt
Et ont les déclarants, Signés: *Marius*
Constaté, suivant la loi par moi *Marius* *Chauffeur*

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Marius

Mairie de *La Garde*

Arrondissement de *Coulon*

Du trois Décembre mil huit cent soixante-trois, à onze heures du matin

ACTE DE DECES de *Sabatier Barthélemy Jean Baptiste* marié *Chauffeur*

N° 32 le jour d'hui à trois heures du matin, décède
d. *Sabatier* âgé de vingt ans, né à *La Garde* profession
département du *Var* (Célibataire) domicilié à *Saint-Mandrier* (La Seyne)
filz de *Marius Auguste* et de *Mme* *Chauffeur*

Sur la déclaration à moi faite par *Estienne Antoine*
âgé de quarante-trois ans, profession d. *marin* *Major* domicilié à *Saint-Mandrier*
qui a dit être instituteur du défunt, et par *Théodore Réon*
âgé de vingt-trois ans, profession d. *infirmier*
domicilié à *Saint-Mandrier* qui a dit être instituteur du défunt
Et ont les déclarants, Signés: *Marius*
Constaté, suivant la loi, par moi *Pierre Vallat adjoint spécial* de *Saint-Mandrier*

remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants. Signés: *Marius, Réon, Vallat*

Pour expédition conforme, aux *Sabats* *Chauffeur* *50 de la Garde* *Var*
La Seyne le 7 X 1863, *Adjoint spécial*
Pierre Vallat

Nous Sous-préfet de l'arrondissement de Coulon (Var), Certifie que la signature apposée ci-dessus
est celle de M. *Pierre Vallat adjoint spécial* de *Saint-Mandrier* de la ville de la Seyne, et que foi doit y être ajoutée.
Coulon 14 X 1863 Le Sous-préfet, Signé: *Graciot*

Marius